

Quelques plantes connues des Ngbaka de la Lobaye

Jacqueline M. C THOMAS

In: Journal de la Société des Africanistes. 1960, tome 30 fascicule 1. pp. 75-93.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/jafr_0037-9166_1960_num_30_1_1917

La connaissance des plantes spontanées, des essences sauvages utiles est pour les gens de la forêt une nécessité vitale. Les Ngbaka, particulièrement, dont les traditions agricoles sont encore peu importantes et qui laissent à la cueillette le soin de compléter les ressources alimentaires, entre autres. Dans leur civilisation matérielle, habitat construction, vannerie, prennent dans la vie de chacun une part importante, et, là aussi, il leur a fallu rechercher les espèces végétales les plus aptes à satisfaire leurs besoins de protection et de création.

Les quelques plantes citées ici sont presque toutes d'utilisation courante. Les renseignements les concernant ont été recueillis auprès des habitants du village de Boboua, terre de Bokanga, district de Mbaïki, région de la Lobaye en République Centrafricaine en 1956-57.

L'habitat de ces espèces végétales est donc la bordure de la grande forêt équatoriale, région très boisée coupée de petites clairières herbeuses, peuplées essentiellement d' *Imperata cylindrica*. Cette forêt dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour des villages a subi des défrichements nombreux, quoique limités dans l'espace et le temps, et un certain nombre d'espèces s'y retrouvent à l'état subspontané, donnant à cette végétation un aspect familier qui la différencie de la forêt lointaine des grandes expéditions de chasse et de pêche

Classement des plantes citées, par utilisations.

Plantes à usages alimentaires :

Ce sont,

Corynanthe pachyceras K. Schum., Rubiacée, pour son écorce ;

Hua Gabonii Pierre, Sterculiacée, pour sa racine ;

Borassus aethiopum Mart., Arecacée, pour son fruit.

Plantes utilisées en vannerie :

Borassus aethiopum Mart., Arecacée, pour ses feuilles ;

Calamus sp., *Oncocalamus* sp. et *Ancistrophyllum* sp., Arecacées, rotins.

Plantes utilisées en construction, habitat et mobilier :

Musanga Smithii R. Br., Moracée, pour son bois ;

Sarcophrynium sp., Marantacée, pour ses larges feuilles et tiges rigides ;

Imperata cylindrica L., Poacée, chaume ;

Raphia sp., Arecacée, pour ses feuilles rachis et folioles.

Plantes utilisées pour le vêtement :

Ficus punctata Lam., Moracée, pour son écorce ;

Raphia sp., Arecacée, pour les fibres des folioles.

Plante ornementale :

Portulaca grandi flora Hook., Portulacacée, pour ses fleurs.

Plantes à produits commercialisables :

Rauwolfia vomitoria Afz., Apocynacée, pour l'écorce de la racine ;

Cola verticillata Stapf., Sterculiacée, pour son fruit.

Plantes à utilisations médicinales ou magiques :

Chlorophora excelsa Bth. et Hook, f., Moracée, autrefois les cendres du bois ;

Crinum sanderiatium Baker, Liliacée ;

Musanga Smithii R. Br., Moracée ;

Elaeophorbia drupifera Stapf., Euphorbiacée ;

Ceiba pentandra Gaertn., Bombacacée.

Plantes sans utilisations courantes :

Terminalia superba Engl. et Diels., Combretacée ;

Amorphophallus sp., Aracée.

Telles sont les différentes espèces dont nous allons maintenant donner le détail des utilisations dans la présentation par familles.

Classement par familles de plantes.

Moraceae.

Ficus punctata Lam., mongo, ce terme désigne à la fois le vêtement porté autrefois par les hommes : le pagne fait d'écorce battue, cette écorce même, et l'arbre qui la fournissait. Aujourd'hui, cette étoile est partout remplacée par les tissus d'importation, pour ceux qui portent encore le pagne. Beaucoup de jeunes gens et certains hommes utilisent uniquement les vêtements européens, pantalons, shorts, chemises. Cependant, dans les expéditions en forêt ou en brousse, pour la chasse surtout, nombreux sont encore les hommes qui revêtent le pagne de tissu, moins fragile que les vêtements cousus et qui laisse une plus grande liberté de mouvement. Surtout pour les jeunes gens, ce pagne consiste en une bande de tissu passée entre les jambes qui est retenue à la taille par une ceinture et retombe en deux pans, devant et derrière, jusqu'à mi-cuisses. Des hommes d'une quarantaine d'années portent plutôt le pagne drapé, descendant bien au-dessous du genou, à la manière des femmes. Le mot mongo est aujourd'hui utilisé pour désigner toute espèce d'étoffe et aussi bien les vêtements de style européen, même ceux que portent les femmes : pagne drapé et corsage largement décolleté et sans manches. Cependant autrefois le vêtement féminin, encore souvent vu dans les campagnes, même sur de jeunes femmes, consistait en un cache-sexe comportant par-devant un petit morceau de cuir en forme de rectangle ou triangulaire, appelé kùlù, et par derrière, une touffe de fibres de raphia, nommée mbunzà, noir en temps ordinaire, blanc en signe de deuil, retenu sur les hanches par une corde de cuir ou de raphia ou encore, chez les élégantes, par des ceintures de perles, qui eurent sans doute autrefois une valeur magique ou symbolique, aujourd'hui oubliée. Ce vêtement porté au village est remplacé en forêt par deux bouquets de feuillages, disposés de la même façon. Lors des fêtes, la touffe de fibres est souvent portée, par-dessus les vêtements de tissu « parce qu'elle embellit la danse ».

A. Vergiat (op. cit., I, p. 77) signale *Ficus sycomorus*, appelé tuluté en Mandja, dont les hommes portent une bande d'écorce battue, passée entre les jambes et accrochée à la ceinture, et (op. cit., II, p. 99)

F. species, toulouba (manja), ongo (banda). « L'écorce battue sert de pansement aux circoncis. » Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 569, 589) indique que « la feuille, après cuisson, est mise en cataplasme sur les luxations » et donne les noms banda : eli et loba, le second désignant parfois l'arbre, mais surtout le pagne d'écorce battue ; ailleurs (op. cit., II, p. 75) il cite un nom gbaya : tulu et dit « Arbre planté dans les villages. L'écorce battue donnait les anciens pagnes d'hommes. Après prélèvement de l'écorce on garnit le tronc de paille pour favoriser la formation d'une nouvelle écorce ».

Musanga Smithii R. Br., kdmbô, le « parasolier » est un arbre à bois tendre et souple, mais solide. On utilise celui des jeunes kàmbà, en construction, pour faire des chevrons. Le bois de repos, крѢВкѢ, qui était utilisé avant l'introduction de la chaise-longue de type européen, était fait d'une fourche de kàmbà, prenant appui sur trois branches, et dont trois autres branches soutenaient la tête et les épaules. Aujourd'hui les villageois fabriquent eux-mêmes une chaise longue, de dimensions plus réduites que celle des Européens, et tendue d'une peau de chèvre ou d'antilope, à défaut de tissus assez résistants pour constituer le siège. Cette chaise de repos est surtout utilisée par les hommes. Au village, deux hommes possédaient quelques outils de menuiserie, un petit établi de leur fabrication et les connaissances nécessaires pour fabriquer ces sièges. Ils en avaient fait à leur usage personnel et prêtaient éventuellement leur savoir et leurs outils à d'autres villageois, en échange de quelques services et parfois d'argent. Mais aucun d'eux n'avait entrepris de production commerciale ni n'en visageait de le faire.

Dans les racines aériennes adventives du kàmbà, les jeunes gens taillent le « fusil » de bois qui par périodes fait fureur dans leurs jeux.

Cette plante possède également une vertu magique. C'est sur son nom que l'on prête serment de vérité au cours de l'épreuve du poison, faite aujourd'hui par l'intermédiaire d'un poulet. Chacune des parties intéressées prononce les paroles : naâ kàmbà « bois de parasolier », ma-no gbo-gbo kpaâ kàmbà « je vais casser une branche de parasolier ».

De cette formule vient le kômbà, terme de malédiction, ou plutôt procédé magique, par lequel celui qui prononce le kômbà se protège ou se venge de tout mal provenant de ceux au nom desquels il a invoqué la parole magique. Celle-ci engage d'ailleurs aussi celui qui dit le kômbà vis-à-vis des autres, car le système est réciproque. A. Walker (« Le Léopard et le Rat palmiste, conte Mongoué », 1927, Brazzaville, Bull. Soc. Rech. CongoL, n° 8, p. 147/149) note

M. Smithii « ou parasolier, arbre rudéral à bois mou, racines adventives », appelé kombo-gombo en Mpongoué.

R. Portères (op. cit., p. 47) indique que les cendres de bois frais sont utilisées pour fabriquer un sel de cuisine et pour la savonnerie en Guinée française forestière.

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 556 ; II, p. 77) donne le nom banda : angope.

Chlorophora excusa Bth. et Hook, f., 'bàngī, gros arbre dont le bois est utilisé en menuiserie. On ne lui connaît aujourd'hui aucun autre usage, cependant, il semble attesté par certains contes que des cendres de ce bois servaient autrefois à frotter les incisions des tatouages, tandis qu'on utilise maintenant la poudre de n'importe quelle espèce de charbon de bois. Mais il apparaît aussi que ces tatouages sanctionnaient lors une initiation et auraient concerné les hommes. De nos jours, au contraire, seules les femmes se font des tatouages faciaux et surtout ventraux, sans aucune cérémonie, ni initiation et « pour la beauté ».

R. Schnell (op. cit., p. 162) indique d'après de Wildeman que les jeunes feuilles seraient comestibles.

Le R. P. Tisserant (op. cit., I, p. 590 et II, p. 75) donne des noms vernaculaires : mândo (banda) djundu. , (banda, nom de la racine) ; neng (gbaya) ; bangi, mbangi (sango). « Grand arbre dioïque de galeries et de forêt. Fournit un bon bois de menuiserie. L'écorce des grosses racines, battue, donnait un pagne utilisé dans les cérémonies des funérailles ; réduite en fibres, donnait les houppes des femmes. »

Sterculiaceae.

Cola verticillata Stapf., liko : les Ngbaka ne consomment ni n'utilisent la noix de kola. Cependant, à la suite de contacts avec les commerçants Haoussa, certains villageois ont commencé à récolter des fruits et l'on assiste à un début de protection de l'arbre pour un commerce éventuel. Peut-être l'ouverture de la route qui augmente le passage et facilite les communications favorisera-t-il le développement de cette plante. Toutefois son exploitation ne semble pas destinée à prendre une grosse extension dans cette région.

Le bois de cet arbre est estimé pour faire des clôtures car il forme des piquets très droits qui reprennent facilement racine.

R. Schnell (op. cit., p. 175) cite *C. acuminata* Schott et Endl. et *C. nitida* A. Ghev. dont il dit «... petits arbres du sous-bois de la forêt dense, répandus le premier de la Nigeria au Gabon, le second en Afrique occidentale. La noix du premier possède plusieurs cotylédons, celle du second deux seulement. Ces arbres ne sont pas cultivés, mais protégés et favorisés par l'homme, à qui ils doivent leur abondance dans les régions forestières.

La cola est universellement appréciée par les Noirs et fait l'objet d'un commerce important. Les graines sont transportées dans des emballages de grandes feuilles (de Marantacées ou de *Mitragyna*). La cola possède un rôle rituel ; on l'offre aux génies et aux personnages que l'on veut honorer ; parfois on plante une graine de cola sur les tombes ». Toute cette partie de la description ne semble pas devoir s'appliquer aux Ngbaka, comme nous l'avons vu plus haut. Mais il indique également : « Elle produit une stimulation des systèmes nerveux et musculaires, et a une action cardio-tonique Heckel et Schlagdenhaufen y ont mis en évidence de la caféine, de la théobromine et du rouge de cola. »

Il cite encore *C. diversifolia* de Wild, et Dur. et *C. Gilletii* de Wild, dont « les fruits et les feuilles seraient comestibles, d'après de Wildeman (Congo) ».

Le R. P. Ch. Tisserant donne (op. cit., I, p. 588) les noms vernaculaires suivants : likà (banda), mako (ndri), likwo (linda), ainsi que (op.cit., II, p. 108) mako (mwbaka, sango, lissongo) et indique : « Dans la forêt de Mbaïki, on trouve *C. verticillata* Stapf . Dans les galeries du sud de la colonie, il semble que ce soit *C. acuminata* Schott. et Endl. »

Il cite également *C. chlamydantha* K. Schum., ngbwata (lissongo) et *C. heterophylla* Schott. et Endl., kpwangay (lissongo), dont le fruit serait mangé.

Hua Gabonii Pierre, yembe « plante d'ail ». Cette plante à goût et odeur alliacés sert parfois de condiment, mais son usage est assez peu fréquent. C'est la racine raclée qui fournit une poudre fine que l'on mélange à la poudre de piment. On l'ajoute aux aliments après cuisson. R. Schnell (op. cit., p. 176) signale que « d'après Walker et Trilles, l'écorce et les graines serviraient de condiment en Afrique équatoriale ».

Ch. Tisserant (op. cit., II, p. 107) donne les noms vernaculaires : yembe (gbaya, dial, bofi) ; giembe (lissongo), indique également que « L'écorce sert de condiment à goût alliacé ».

Bombacaceae.

Ceiba pentandra Gaertn., (gllà), c'est le nom ngbaka donné à cet arbre, très épineux, lorsqu'il est jeune. Lorsque des jumeaux meurent, ils sont enterrés à une croisée des chemins, de chaque côté du sentier, dans les tombes sont plantés des gllà, aux branches et aux épines desquels on accroche les vêtements, les parures, colliers et bracelets des enfants morts. Il est possible que le même arbre adulte soit désigné sous un nom différent, ou peut-être s'agit-il d'une sous-espèce ; wángá désigne en, effet le « fromager » des Européens, c'est-à-dire un *Ceiba*. Celui-ci est utilisé en scierie par les compagnies forestières européennes, mais il n'a pas d'utilisation particulière pour les ngbaka.. Ce nom wángá est peut-être le véritable nom ngbaka et le mot gllà qui désigne le petit arbre épineux, serait un emprunt, car il se retrouve chez beaucoup de populations voisines, notamment les Baya et Mandja, avec également des rôles dans des cérémonies magico-religieuses ; à moins qu'il ne s'agisse d'un nom très archaïque ayant survécu avec son emploi dans le rituel funéraire des jumeaux. R. Schnell (op. cit., p. 175) signale : « ... Graines oléagineuses ; l'huile n'en est pas extraite, mais la farine de graines pilées est utilisée dans les sauces. Jeunes feuilles comestibles (soupes). Les cendres du bois servent à préparer le sel de cuisine (R. Portères). »

A. Vergiat (op. cit., I, p. 50, 79) cite des noms vernaculaires : kopou (banda), ndoulou (sango), gila (gbaya). « Un jeune plant de cet arbre est cultivé auprès des installations fétichistes pour l'esprit des jumeaux.

Cette plante accompagne presque toujours toute installation fétichiste établie pour des enfants en bas âge. » Il indique aussi, à propos de la taille des dents chez les Gbaya, répandue autrefois chez les Ngbaka également, et semble-t-il sous la même forme, en particulier la taille en pointes des quatre incisives supérieures et inférieures : tenila , épine du gila « taille rappelant la forme des épines du faux kapokier (Bombacacée *Ceibapentandra*) ». Dans une

note il ajoute : « Le gila est une plante magique pour la majorité des peuples de l'Oubangui français et aussi belge » (cf. Notes de folklore colonial, A. M. Vergiat, Bull. de la Soc.Linnéenne de Lyon, n° 9, 1936).

En Ngbaka, /i gīlā « épine de gila », cette taille de dents se remarquait encore chez quelques individus, notamment un homme de trente-cinq ans, alors que de plus âgés avaient leurs dents intactes, et que parmi les plus jeunes il n'y en a aucun. Des contes semblent indiquer qu'autrefois les femmes également se faisaient tallier les dents. Cette opération s'accompagnait d'une importante initiation. Il n'en demeure rien de nos jours ; mais les gens aux dents taillées sont les derniers à connaître encore quelques traditions, notamment en ce qui concerne les jumeaux et les rites accompagnant leur naissance et leur mort.

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., II, p. 26 et I, p. 582) indique : « *C. pentandra* Goertn. « Fromager », « kapokier ». kopu (banda), kepu (dial, langwasi) ; gela (gbaya) ; huma (lissongo). La bourre des graines du fruit vert, fermentée et séchée, sert comme amadou du briquet : yolu (banda). Des plaques découpées dans les ailes du tronc, servaient de porte aux cases rondes. »

Euphorbiaceae.

Elaeophorbia drupifera Stapf., songo, cette euphorbe cactiforme est une plante à vertus magiques. Sa fonction principale est de protéger la maison contre les sorciers. Plantée auprès de la case, elle est parfois accompagnée d'autres plantes, également protectrices : certaines ignames à bulbilles aériens qui écartent les voleurs. On dépose encore à son pied des crânes de gros gibiers, pour qu'il favorise la chasse et écarte toute vengeance possible des esprits des animaux tués ; autrefois, on y déposait les crânes des ennemis tués à la guerre et des captifs mangés pour les mêmes raisons.

Cette plante protectrice exige certaines attentions de la part des habitants de la maison sur laquelle elle veille, surtout de la part des femmes. Il est en général illicite de travailler, casser du bois, piler au mortier, après la tombée de la nuit et le songo punit de mort ceux qui transgressent ces interdits, ainsi que ceux qui se permettent de manger des noix de palme devant lui. En fait, cette dernière interdiction n'est valable que pour les gens qui ont mauvais esprit car les autres n'en meurent pas.

Il faut toutefois signaler qu'en temps ordinaire, il n'est tenu pratiquement aucun compte de ces deux interdits. Ce n'est qu'à la faveur d'un incident survenu à une femme souffrant d'un empoisonnement par les champignons, que son entourage cherchant à s'expliquer cette brusque atteinte du mal, se remémora qu'elle avait récemment accompli les actions prohibées. Il s'agissait donc d'une vengeance du songo, et son cas était clair : elle allait mourir. Elle vomit et vécut.

Les femmes dirent alors que c'était parce qu'elle était trop méchante et que c'était un avertissement du songo ; les hommes que c'était une histoire de femmes, car s'ils paraissent très sûrs des vertus protectrices de la plante, ils ne croient guère qu'elle soit si susceptible, mais veulent bien le laisser croire aux femmes. Cependant, en certaines occasions, on lui reconnaît un grand pouvoir maléfique, comme d'être responsable de la mort de tous les membres d'un lignage.

Pour des raisons assez confuses, ses vertus protectrices se transforment soudain en puissants maléfices qui atteignent ceux qui l'avaient planté pour leur protection. C'est ainsi qu'au cours d'une « chasse aux sorciers » le grana-wà.mà (homme-médecine, magicien) la désignera comme une des principales causes des maux qui atteignaient les villageois, au même titre que quelques sorciers, hommes et femmes, « péchés » dans l'assistance. Dans cette société bouleversée et inquiète où la plante est encore un vivant symbole des anciennes croyances,

elle devient, comme tout ce qui caractérise le mode de vie traditionnel, un objet d'angoisse, de crainte et d'espoir alternés. Ce sont, à travers elle, les ancêtres et toute la tradition que l'on vante ou renie tour à tour. Généralement considérée comme bienfaisante, elle peut, à la lumière d'événements malheureux matériellement inexplicables, comme une série de morts très rapprochées dans une même famille, apparaître malfaisante ; car elle représente aussi, toute une série de pratiques magiques et religieuses auxquelles les gens d'aujourd'hui n'ont pas été initiés et dont le maniement malhabile peut faire se retourner contre eux, les forces déchaînées.

A. Vergiat (op. cit., I, p. 178) indique que « le suc exprimé des raclures des racines fraîches... est employé contre les crows-crows. Ces raclures sont ensuite appliquées dessus en cataplasme ».

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 604 et II, p. 52) indique qu'il existe des espèces à rameaux ailés, sans toutefois les citer, et cite le nom générique vernaculaire : sôngo (banda et gbaya). « Parfois en savane, sous forme de petit arbre très rameux, le plus souvent planté dans les villages. On utilise le latex pour empoisonner le poisson, également dans les ordalies. » D'autre part, A. Vergiat (op. cit., I, p. 69, 171, 172) signale le rôle magique joué par des Euphorbia, dont il n'indique pas l'espèce, nommées songa (mandja). « Après la mort ... un proche coupe un morceau d'une tige de songa ... et le dépose sur la poitrine du défunt pour qu'il aille tuer celui qui a causé sa fin. » Il note en général leur pouvoir protecteur et notamment chez les Sango où elles favorisent le chasseur dans ses expéditions et protègent les siens. Il remarque aussi qu'elles sont cultivées, qu'on leur rend un culte (?) et qu'elles ne sont jamais détruites, marquant ainsi l'emplacement des anciens villages. Enfin, il indique qu'elles se propagent par bouturage et que « celui qui désire les planter pour qu'elles le protègent lui et sa famille doit payer la bouture au propriétaire », ce qui se produisait également autrefois chez les Ngbaka, chez qui le bouturage donnait ensuite lieu à une cérémonie, accompagnée du sacrifice d'un poulet blanc et d'un repas communiel. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Apocynaceae.

Rauwolfia vomitoria Afz., kopâyôkà ; cette plante a été très recherchée par les Européens car elle fournit un alcaloïde, utilisé dans la fabrication de certains médicaments des affections cardiaques et principalement de l'hypertension artérielle. Aussi pendant quelques temps, y eut-il un marché bimensuel plus ou moins régulier. Commencé en octobre 1955, il cessa en mars 1957. Le produit était expédié aux laboratoires CIBA pour la fabrication des spécialités pharmatallisées, principe actif du *Rauwolfia*. Mais *Rauwolfia vomitoria*, l'espèce africaine a une moindre teneur que *Rauwolfia serpentina*, l'espèce asiatique : celle-ci fournit 2 g au kg pour l'écorce de la racine ; la production de l'espèce africaine est moitié moindre. Les branches donnent un rendement très inférieur de l'ordre de 0,25 g au kg, ce qui les rend impropres à l'exploitation, car le prix de revient du médicament deviendrait trop élevé. C'est une des raisons pour lesquelles il fut donc décidé que seule la collecte de *R. serpentina* serait poursuivie. D'autre part, les villageois se plaignaient de ce que la récolte des racines était très dure : il faut creuser profondément pour les extraire, et l'arbuste ayant été activement recherché est devenu de plus en plus rare, aussi fallait-il aller très loin en forêt pour le trouver. Ainsi les jeunes gens et les quelques femmes qui s'étaient intéressés à cette récolte ont-ils vu leur enthousiasme diminuer considérablement devant les difficultés de la cueillette. De plus, une fois la racine récoltée, il fallait encore une longue préparation pour en obtenir la seule partie négociable, l'écorce. Raclée d'abord pour enlever la terre et l'écorce superficielle, elle est ensuite détachée en petits copeaux qu'il faut sécher soigneusement au soleil. Cela demande un assez gros travail pour un profit plutôt mince. Payées 50 francs le kg, les racines d'écorce sèches sont bien légères, la recette moyenne individuelle ne dépassait guère une centaine de

francs par marché. La production avait donc continuellement baissé depuis les premiers marchés ; au dernier, elle fut de 20,1 kg pour 13 récolteurs seulement. Seul un catéchiste en fournissait encore une bonne quantité qu'il obtenait de ses catéchumènes en paiement de ses services, encore que ceux-ci eussent trouvé plus facile d'ajouter de l'écorce de branches afin d'abrèger la corvée. De la même façon beaucoup d'autres récolteurs ajoutaient divers déchets dans la marchandise afin d'augmenter leur revenu. Le marché devait donc de toute façon être arrêté faute d'une production suffisamment importante et avantageuse, pour justifier le déplacement d'un camion, d'un collecteur européen et de ses deux employés africains. Le R. P. Tisserant (op. cit., I, p. 600, 605 et II, p. 21) donne les noms vernaculaires génériques suivants : ônbo (mbré), t-za boengé (linda) ; kofayoka, kopayoka (lissongo). « Arbustes de galeries, de forêt claire et de clairières en forêt, à petites fleurs verdâtres ou blanchâtres et petits fruits rouges. On été récoltées plusieurs espèces, dont *R. vomitoria* Paz., commun. *JR. mayumbensis* Pell., région de Bambari... A. Chev. cite *R. verticillata* A. Chev. de Bangui. »

Rubiaceae.

Corynanthe pachyceras K. Schum., diki ; le « faux quinquina » est très recherché par les buveurs de vin de palme, car son écorce est utilisée pour donner à la sève du palmier *Elaeis guineensis* Jacq., cette saveur amère tant appréciée. Son action est considérée comme stimulante et légèrement aphrodisiaque.

Le R. P. Tisserant (op. cit., II, p. 96) cite également cette plante, sous le nom : ndeke (mbwaka), avec la même utilisation.

Combretaceae.

Terminalia superba Engl. et Diels., gbà-do, arbre de forêt, communément appelé « fraquet », sous lequel on récolte, pendant la saison sèche, des chenilles comestibles, les ndosi-gbà-do, petites chenilles jaunes et noires, hérissées de longs poils roux. On ne connaît pas à cet arbre d'autre utilisation courante.

A. Vergiat (op. cit., I, p. 187, 189, 190) avec des noms vernaculaires, indique des utilisations médicales de *Terminalia* species :

« La décoction de l'écorce de bibera est employée pour laver les plaies de la syphilis. »

« La décoction des jeunes pousses de dafo est vermifuge (dakpwa) ...(ténia = myongoro (dakpwa)). »

« Dans le cas d'œdème du genou, on pratique des incisions qu'on frotte ensuite avec la cendre du gui.

Quand on chasse les termites, on en dépose un morceau dans la termitière pour faire une bonne cueillette.

On immerge un morceau de ce gui dans le pipi (boisson fermentée) pour lui donner de la saveur, pour qu'elle soit forte. »

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 563, 586) donne les noms vernaculaires dafo (banda) et kwa'de (dakpwa), pour *Terminalia* sp., plusieurs espèces, dont le bois est utilisable, qui peut donner un charbon de forge et dont l'écorce a de nombreux usages médicaux ; ailleurs (op. cit., II, p. 30) il indique *Terminalia glaucescens* Planch. « et espèces voisines », pour les mêmes noms banda et dakpwa, ainsi que les suivants : beberekwa (gbaya, dial. Bozoum) ; bibera (mandjia) ; kwa(lissongo), qui sont des « arbres de savane » ; plus loin, il cite *T. superba* Engl. et Diels. « Arbre de forêt, à ailes plus larges que longues », sous les noms : mburula (mbwaka) ; nganga (lissongo).

Portulacaceae.

Portulaca grandiflora Hook. ; ce pourpier est très commun dans les villages. Introduit comme plante ornementale, il a rapidement envahi de grands espaces et certains villageois le supprimèrent de leur jardin, inquiets de cette progression de la plante. Cependant, les fleurs rose vif et le tapis épais vert et moelleux des feuilles grasses forment de très riches tableaux à la beauté desquels beaucoup étaient sensibles.

La plante qui tapissait largement l'ancien village a été amenée au nouvel emplacement, en 1955.

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 565 ; II, p. 95) cite les noms vernaculaires : darama (dial, morouba), derama (dial, togbo). « Plante souvent plantée près des cases dans un but fétichiste. »

Liliaceae

Crinum sanderianum Baker., tôko-ye ; c'est une plante-remède qui pousse en petits massifs au coeur même du village. Le secret de son utilisation a disparu avec son propriétaire ; cependant lorsque les gens de Boboua ont défriché l'emplacement pour installer le nouveau village et l'ont trouvée, ils ne l'ont pas arrachée. Elle témoigne qu'autrefois le village avait déjà occupé cette place.

Aug. Chevalier (« L'Afrique Centrale Française : Mission Chari-Lac Tchad, 1902-1904 », Paris, Challamel, 1908, p. 93) note : « qu'il existe dans chaque cour deux très beaux *Crinum* (*C. Sanderianum* et *C. giganteum*) vivant à l'état sauvage le long des cours d'eau, mais transplantés autour des habitations. Le premier a de grandes fleurs comme des tulipes, à lobes du périanthe blancs rayés de rouge au milieu, le second a des grandes fleurs d'un blanc immaculé comme certains lis.

Ces plantes bulbeuses ne sont pas cultivées à cause de leurs fleurs, mais parce qu'elles possèdent aussi quelque propriété fétiche que mon guide avait oubliée ou qu'il n'a pas voulu me révéler. » Ces indications sont données à propos des Bondjos.

Marantaceae.

Sarcophrynium sp., ngôngà, cette plante a de nombreuses utilisations : ses larges feuilles servent fréquemment d'emballage ; autrefois, on en couvrait les toitures des cases en les superposant à la façon des tuiles. Elles forment encore actuellement la couverture des abris de brousse. La longue tige creuse sert à la confection de la natte gbàgbà dont on fait des portières et qui a également divers usages domestiques.

A. Vergiat (op. cit., I, p. 110) cite cette plante parmi celles employées dans les travaux de vannerie et de sparterie, sous le nom vernaculaire : wankoyo (mandja ?).

Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 564 ; II, p. 71) écrit : « Les espèces à grandes feuilles, servant à faire des paquets portent les noms de : N. gén. : damba (banda), bangwa, gbangwa (pi. dial.) ; bun, weebun (gbaya). Les espèces dont les longues tiges servent en sparterie, portent les noms de : damba (banda) ; dèlè (gbaya, dial. Bozoum), vulu (dial. Bossangoa), pondo (dial, bokoto) ; vuka (mandjia) ...

S. species gbwanja (banda, dial, togbo). Les très longues tiges servent à faire des liens... Ont été récoltées plusieurs espèces dont *S. brachystachyum* K. Schum., commun dans les sous-bois humides, fleurs blanches. »

Araceae.

Amorphophallus sp., cette plante, rencontrée en forêt où elle n'est pas rare, ne porte pas de nom ngbaka, malgré son aspect remarquable et n'a pas d'utilisation connue.

Le R. P. Tisserant (op. cit., II, p. 23) cite A. Barteri N. E. Br., appelé baoya (banda) ; pondoro (mandjia). Commun dans les endroits ombragés. »

Areceaceae.

Calamus sp., *Oncocalamus* sp., *Ancistrophyllum* sp., ces plantes fournissent les rotins utilisés en vannerie qui portent les noms vernaculaires suivants : kpó-ngbó, rotin de la grosseur de l'index ; sio, rotin de la grosseur du médius ; ngbo-fio, rotin de la grosseur du pouce ; ngb, de 1,5 cm à 4 cm de section. Ces différentes espèces sont utilisées dans la confection des paniers et de la hotte de type pahouin portée par les femmes. Celle-ci est fabriquée par un vannier dont la production très restreinte est cependant une spécialité ; alors que les autres pièces de vannerie : paniers, tamis, sacoches, nasses, sont de fabrication courante, chacun faisant ses objets personnels.

Le R. P. Tisserant (op. cit., I, p. 576, 582, 597, 601, 608) donne pour les divers rotins, les noms vernaculaires génériques suivants : ôvro (banda), ômuro (mbi) vro (yakpwa), goô (langwasi), ngoo (dakpwa), kolo (vora), kolyo (linda) ; ailleurs (op. cit., II, p. 84) il ajoute : (gbaya), gaong (dial, bokoto) ; sio (mbouaka) ; mombaba (lissongo) ; kpombo (pande). Et il cite : *C. deeratus* L. et *C. Leprieurii* Be.

Toujours à propos de *Calamus* (op. cit., I, p. 560, 561 et 580) il donne les noms : betere (banda) et botere (yakpwa) qu'il cite d'autre part (op. cit., II, p. 84) pour *Oncocalamus* ; ainsi que les noms suivants : betere (gbaya, dial, bofi), yununu (dial, bokoto) ; mboflo (mbwaka) ; ndulu (lissongo) dont « le rotin servait à tresser les boucliers et à divers (lissongo) dont « le rotin servait à tresser les boucliers et à divers travaux de vannerie (paniers, etc.) ». Et enfin kevagbu (banda, dial, wasa) pour une espèce peut-être différente.

Au sujet d' *Ancistrophyllum secundiflorum* (op. cit., II, p. 84 ; I, p. 584) il cite kpweaero (banda), kpwasoro (ndri), kpasoro (yakpwa).

Et pour *A. species* : ngaô (gbaya, dial, bofi), gbangoo (dial, bokoto) ; ngon (mbwaka) ; ngohu (lissongo). « On l'emploie pour faire les hottes, dans la région de Mbaïki. »

Raphia sp., pèkè est le nom donné à l'arbre. Poussant dans des régions marécageuses, c'est à la saison sèche seulement que l'on va couper les « bambous », c'est-à-dire le rachis des feuilles nommé fombi ou bàmbo. C'est en « bambous » que sont faits les murs extérieurs des vérandas que certains préfèrent fermées. Suffisamment serrés pour que les regards indiscrets ne puissent y pénétrer, ils laissent cependant passer l'air et une lumière tamisée, faisant en quelque sorte office de stores. L'écorce de ce « bambou » est utilisée à plusieurs fins. Elle sert à fabriquer des nattes qui feront des lits ou des portières. Le lit kpèlèkà est également construit en cette matière : c'est un lit individuel portatif de forme incurvée, de construction soignée, à la différence du lit planté, simple claie posée sur quatre piquets fichés en terre. Elles servent aussi à confectionner les « tuiles de bambou », kâlâ bàmbo, dont sont recouvertes les habitations du village. Une « tuile » de 2 à 3 m de long est composée d'une armature de deux lattes de bambou sur laquelle sont fixées, à l'aide d'ai guilles de bambou les folioles (kâlâ), imbriquées de telle manière que la « tuile » ainsi confectionnée offre une surface imperméable. L'étanchéité de la toiture est assurée par la superposition en décalage des « tuiles » et généralement par un double toit procurant également aération et fraîcheur de la case. Dans certains cas, il semble que les folioles de cette plante pourraient être remplacés par ceux de la palme d'*Elaeis guineensis* Jacq. Les fibres des folioles, ndímbá, forment l'essentiel du vêtement féminin traditionnel. Celui-ci se compose en effet d'une grosse touffe de raphia

en « queue de cheval » coupée assez court, 30 à 40 cm, portée par derrière accrochée à une ceinture de fibres ou de perles. Le devant de ce pagne que nous avons déjà décrit plus haut, est fait d'un morceau de peau ou de tissu en forme de quadrilatère ou de triangle, également attaché à la ceinture.

Le raphia est teint en noir pour le vêtement ordinaire. Il est de couleur blanche en signe de deuil.

La plupart des objets manufacturés sont fabriqués individuellement par les usagers eux-mêmes. Cependant certains villageois désireux de se procurer quelque argent, et s'ils en trouvent l'écoulement fabriqueront un lit de supplément qu'à l'occasion ils revendront ; en 1957, le kpèlèkâ vaut 100 francs, ce qui représente le salaire de deux jours de travail de manoeuvre. Pour les « tuiles de bambou » qui sont aussi un produit commercialisable, il n'existe pas de marché à Bokanga, lieu assez écarté des entreprises européennes qui seules sont susceptibles d'en acheter en quantité. Ces « tuiles » sont destinées à couvrir les cases des travailleurs indigènes, employés par les grandes compagnies, parfois des toits de hangars et entrepôts ou abris divers ; bien qu'aujourd'hui on préfère souvent les toits de tôle, moins facilement incendiés, arrachés ou détériorés, mais qui ne protègent pas de la chaleur et supportent moins bien la grande humidité ambiante. Les villageois, fabricant chacun selon ses besoins, ne forment pas une clientèle, sauf en ville, aussi n'y a-t-il guère de débouchés possibles pour la fabrication qui se fait uniquement sur commande *- . Il en existe, cependant un marché régulier, dans un village distant d'une trentaine de kilomètres de Bokanga, mais la production locale suffit à alimenter ce marché et ne fournirait pas à Bokanga un moyen d'écouler la sienne. Les tuiles simples valent 3,50 f pièce et 5 f les tuiles, doubles. Elles sont vendues par paquets de cinquante ou de cent.

Le nom kpweleka, cité par le R. P. Tisserant (op. cit., II, p. 83) désignerait en dialecte ndri, le bambou, rachis de la feuille, dont on fait justement des lits portatifs. Il est très possible que l'ensemble : le meuble et le nom, aient été empruntés. Les autres noms vernaculaires : peke, tombe, cités par le R. P. Tisserant se trouvent en ngbaka sous les formes données plus haut. Il nous est actuellement impossible d'indiquer dans quel sens se sont effectués les emprunts. Parmi les « espèces de 3 m de tronc vrai et plus », le P. Tisserant (op. cit., II, p. 83, 84) donne les noms vernaculaires d'espèces différentes dont il ne précise pas le nom scientifique ; ce sont : kaba (banda, dial, togbo), le fruit est bála ; mbaba (banda, dial, togbo) ; mbongo (banda, dial, yakpwa) ; ndimba (mbwaka et lissongo). De ce dernier il dit : « Tronc de 3-5 m de haut ; palmes de 6-8 m, inflorescences dressées. Souvent planté dans les villages de la Lobaye. On exploite exclusivement les fibres des folioles, très longues. » Parmi les « raphias à tronc court, moins de 3 m », il indique : « 1° Noms bandas : L'arbre : etere, tere (banda), otero (dial, langwasi), ou parfois l'un des noms suivants. La fibre, couche corticale des folioles : pande, pendé, pandi, pwendí (suivant dial.). On en fait des liens tressés, des cordelettes, des ceintures, des houppes de femmes. Le bambou : rachis de la feuille, coupé vers le haut de la partie engainante, jusque vers le milieu de la partie feuillée. etere, tere, otero (suiv. dial.) ; klekpwa, kelepwa (nomb. dial.), kpweleka (dial, ndri), kelemboe (dial, yakpwa). On en fait des lits portatifs, des bancs, des étagères, les toitures. Les fruits : gbanga (banda), ganda (dial, lagba). Les écailles demi charnues sont purgatives. On utilise le fruit dans le piégeage des oiseaux de proie. 2° Noms gbayas : L'arbre : bay (gbaya, dial. Bozoum), ka, kaa (dial, bokoto), ibungu (dial. bofi). Les fibres : zô-bay (dial. Bozoum), weé-ka (dial, bokoto). Le bambou : ka (dial. Bozoum), pendé (dial, bokoto). Pas de noms spéciaux pour les fruits. 3° Noms lissongos : L'arbre : peke.

Les fibres : ndimba... Le bambou : tombe, dont nous avons déjà parlé plus haut. Il décrit encore un grand nombre d'espèces pour lesquelles il ne donne pas de noms vernaculaires, ni scientifiques.

R. Schnell (op. cit., p. 157) écrit : « Plusieurs espèces fournissent le vin de palme (bangui). Les *Raphia* sont des arbres très utiles (fibres, pétioles...). Cendres servant à préparer un sel de cuisine (R. Portères).

R. humilis A. Chev. fait, au Cameroun l'objet d'une protoculture... (T. Portères, R. I. B. A., 1947, p. 204). »

Borassus aethiopum Mart, Впдэ : le fruit du « rônier » est consommé occasionnellement, sans aucune préparation, comme dessert. La feuille, non éployée, encore blanche, est découpée en lamelles de 1 cm à 1,5 cm de large, longues de 1 m environ, qui sont tressées par les enfants pour se fabriquer des sacs d'écoliers, des bonnets et autres petits objets. On en fait parfois des nattes grossières.

R. Schnell (op. cit., p. 156) indique « *B. aethiopum* Mart. (*B. flabellifer* Linn. var. *aethiopum* Warb.) (rônier). Fournit dans certaines régions un vin de palme. Le bourgeon terminal est comestible, comme celui d'autres palmiers (chou-palmiste). Les fruits, d'après Rançon, seraient consommés lors des disettes ; les racines des jeunes arbres seraient aussi comestibles. »

R. Portères (op. cit., p. 57) indique l'utilisation des « cendres de noyaux du fruit comme sel de cuisine chez les Banda de l'Oubangui- Chari (Daigre). Cendres de noix pour un mordant en teinturerie d'indigo (Trochain) au Sénégal : chez les Gbin de Haute- Volta (professeur Pales). Le R. P. Ch. Tisserant (op. cit., I, p. 583-4 ; H, p. 82) cite des noms vernaculaires : kozo, gbokozo (banda), le fruit kolo, gbokolo (banda), bokolo (ndri) ; kom (gbaya, pi. dial.), (dial. Bozoum) ; kolongo (mwbaka) ; kpo (lissongo). «Le rônier est d'importation ancienne... Le fruit sucré, mais fibreux, est recherché (op. cit., I, p. 584, il spécifie « en temps de disette ») ; le vin est connu mais peu estimé. De toutes les parties, on tire du sel, même des fruits non mûrs. Les feuilles donnent dès nattes grossières, des sacs. Le noyau évidé donnait la chambre à nicotine de la pipe de société. »

Aug. Chevalier (L'Afrique Centrale Française, p. 50) indique que « Sur la rive belge on fabrique du vin de palme avec la sève du palmier à huile (*Elaeis*), mais on ne se sert jamais de la sève du palmier *Borassus* que j'ai vu utiliser pour cet usage seulement dans la Haute- Volta ou Soudan occidental. Le poste de Mobaye est le paradis des buveurs : on retire aux environs un excellent vin de palme d'un grand *Raphia*, nommé Bambou par les Européens. »

En ce qui concerne les gens de la forêt et particulièrement les Ngbaka nous pouvons dire qu'actuellement ils n'utilisent que la sève de *YElaeis*, pour la fabrication de leur vin de palme.

Poaceae.

Imperata cylindrica L., ndongô, c'est une mauvaise herbe qui envahit les terrains défrichés. Dans la forêt, elle peuple les grandes clairières où les villages ont séjourné depuis longtemps ; chaque saison sèche, elles sont détruites par l'incendie dont l'auteur reste toujours anonyme étant donné l'interdiction administrative d'allumer ces feux de brousse qui sont souvent cause de bien des calamités. Il n'est en effet pas rare qu'on ne puisse les arrêter à temps ; le contre-feu reste inefficace et des villages entiers disparaissent par le feu à chaque période de sécheresse. Peu de temps après l'incendie les femmes commencent le défrichage de parcelles de la plaine brûlée. Elles ar rachent les racines et les chaumes restants, qui sont ensuite également détruits par le feu. et la terre retournée est semée en sésame aux premières pluies. Mais à peine la récolte faite, l'herbe reprend sa place.

Dans la région forestière, elle n'a aucune utilisation qui vienne compenser son rôle nuisible d'herbe infestante ; en revanche, en savane, elle sert de chaume pour la couverture des cases. Cependant, les Ngbaka utilisent toujours de préférence les « tuiles de bambou » de fabrication indigène, dont nous avons parlé précédemment.

A. Vergiat (op. cit., I, p. 164) cite cette plante, appelée ebi (en banda) qui est utilisée pour la consultation d'un oracle.

Le R. P. Tisserant (op. cit., I, p. 568 et II, p. 58-59) cite d'autres noms vernaculaires : fofi (gbaya, dial. Bozoum), hop., hoje (pl. dial.) et indique également : « Les plaines à Imperata : kpwabi (banda). Les jeunes pousses épineuses : chibi (banda), ten-hôfi (gbaya, dial, bokoto). Commun dans tout le pays, moins dans les régions du Nord, finissant par envahir les terrains de plantation, sur de grands espaces, où il détruit toute autre végétation. La plante sert à recouvrir les toitures.

Des jeunes pousses on tire du sel. Les feuilles froissées ont la propriété de faire relever par leur odeur le dard des scorpions. »

R. Portères (op. cit., p. 59) indique également (d'après Daigre) son utilisation des chaumes jeunes, chez les Banda, pour préparer un sel de cuisine.

Aug. Chevalier {U Afrique Centrale Française, p. 54) indique les possibilités d'utilisation comme fourrage sec de cette plante, qui par ailleurs est « le fléau des cultures du pays » et même selon lui « c'est principalement l'envahissement de *Zimperata* qui amène les indigènes à déplacer, après quelques années, leur village pour aller s'établir dans une région où cette mauvaise plante n'existe pas encore. »

Décembre 1958.

BIBLIOGRAPHIE

Les auteurs les plus fréquemment cités sont ceux dont les ouvrages fournissaient des renseignements d'ordre général (R. Schnell), ou qui portaient sur des régions proches du territoire des Ngbaka (A. Vergiat, Ch. Tisserant) ou encore qui citaient les noms vernaculaires des plantes dans des langues voisines ou apparentées au ngbaka (J. Calloch, Ch. Tisserant). Enfin ont également été consultés les ouvrages suivants :

Calloch (R.-P. J.). Vocabulaire Français-Gbéa, précédé d'Éléments de Grammaire, 1911, Paris, Paul Geuthner, 1 vol. in-8° (14 x 21), 170 p.

II. Vocabulaire Français-Gmbwaga-Gbanziri-Monjombo, précédé d'Éléments de Grammaire, 1911, Paris, Paul Geuthner, 1 vol. in-8° (14 x 21), 204 p.

Chevalier (A.). I. L'Afrique Centrale Française. Mission Chari-lac Tchad (1902-1904). Récit du voyage de la Mission, 1908, Paris, Aug. Challamel, éd., 1 vol. in-8° (19 x 28), 776 p., 112 flg. in text., 2 pi. in text., 6 pi. h. t., 6 cartes.

II. Euphorbes crassulascences de l'Ouest et du Centre africain et leurs usages, 1933, Revue de Bot. Appl., n° 144.

III. Les plantes magiques cultivées par les Noirs d'Afrique, et leur origine, 1937, Journal de la Soc. des Africanistes, 1937, VI, p. 93-105.

Portères (R.). Les sels alimentaires. Cendres d'origine végétale et Catalogue des plantes salifères, 1950, Dakar, Direct. Gén. de la Santé

Publ., Org. d'enquête pour l'Ét. Anthrop. des pop. indig, de Γ A. O. F., ann. 1950, 1 vol. in-8 (16 x 24), 77 p., 1 carte, 4 pi. h. t., bibl.

Schnell (R.). Plantes alimentaires et vie agricole de l'Afrique Noire. Essai de phytogéographie alimentaire, 1957, Paris, Larose, in-8° (16 x 25), 223 p., 29 flg., XVI pi. phot, bibl .

Sillans (R.). Sur quelques plantes alimentaires spontanées de l'Afrique Centrale, 1953, Bull. Inst. Et. Centrafricaines, 1953, n° 5, p. 77-99.

Tisserant (R. P. Ch.).

I. Dictionnaire Banda-Français, 1931, Paris, Trav. et Mém. de l'Inst. d'Ethn., vol. XIV, in-8° (17 x 26), 611 p.

II. Catalogue de la flore de l'Oubangui-Chari, 1950. Brazzaville, Mém. de l'Inst. d'Ét. Centrafricaines, n° 2, 1 vol. in-4° coquille, 165 p.

III. Sango, langue véhiculaire de l'Oubangui-Chari, 1950, Bangui, Les Presses Missionnaires, 1 vol. in-8° (13 x 18), 271 p.

Vergiat (A.-M.).

I. Mœurs et coutumes des Manjas, 1937, Paris, Payot, 1 vol. in-8° (14 x 23), 323 p., 90 croquis, 24 grav. h. t.

II. Les rites secrets des primitifs de l'Oubangui, 1936, Paris, Payot, 1 vol. in-8° (14 x 23), 212. ; 1951, Paris, Payot, nouv. éd. refondue, 1 vol. in-8° (14 x 23), 158 p., 16 croquis et 37 phot. h. t.

III. Notes de folklore colonial : De l'emploi médical par les indigènes de quelques plantes de l'Oubangui-Chari (Afrique équatoriale française), 1936-37, Lyon, Bull. Mensuel de la Soc. Linnéenne de Lyon, 1936, no 9, p. 146-150 ; 1936, n° 10, p. 159-163 ; 1937, n° 1, p. 12-13, phot.

Walker (A.).

I. Feuilles potagères, 1929, Brazzaville, Bull. Soc. Rech. Congolaises, n° 10, p. 100-121.

II. Usages pharmaceutiques des plantes spontanées du Gabon, 1952- 53, Brazzaville, Bull. Inst. Et. Centrafricaines, nouv. sér., 1952, n° 4, p. 181-186 ; 1953, n° 5, p. 19-40 ; et 1953, n° 6.. p. 275-329.

III. Le Léopard et le Rat palmiste, conte Mpongoué, 1927, Brazzaville, Bull. Soc. Rech. Congolaises, n° 8, p. 147-149.

Wildeman (E. de).

I. Notes sur des plantes médicinales et alimentaires du Congo belge (missions de Foréami), 1939, Bruxelles, Mém. Inst. Roy. Col. Belge, sér. Se. Méd. et Nat., IX, fasc. 3.

II. Notes sur des plantes utiles ou intéressantes de la flore du Congo, 1903-8, Bruxelles, Mém. Inst. Roy. Col. Belge, sér. Se. Méd. et Nat., I, 1903-05, p. 163, et II, 1906-08, p. 109-125, 139-142.

1. Ci. Gabriel V. Sévy. c Le wama des Ngbaka de la Lobaye ». Cahiers d'Études Africaines, 3, oct. 1960, pp. 103-128.

1. Ci. note 1, p. 82.